



## Programme

### Théorie

#### Différents thèmes seront abordés pendant cette formation :

- Réglementation applicable à l'utilisation d'un chariot automoteur,
- Rôle et responsabilité du conducteur,
- Technologie et environnement des chariots automoteurs,
- Vérifications périodiques,
- Utilisation et conduite en sécurité,
- Risques liés au transport de charges.
- **Évaluation : QCM de 20 questions**

### Pratique

- Visualisation du chariot automoteur,
- Vérifications périodiques en début et fin de poste,
- Déplacement à vide et en charge,
- Prise et transport de charges,
- Chargement et déchargement d'un véhicule latéralement à partir du sol,
- Stockage et déstockage sur palettier,
- Gerbage et dégerbage en pile,
- Déplacement sur plan incliné.
- **Évaluation : Diverses manœuvres et manipulations de charges**



**Pré requis :** Posséder une aptitude médicale ; Être âgé au moins de 18 ans ; Maîtriser la langue française ; Pour la formation pratique et pour l'examen, le port des EPI est obligatoire. Prévoir les gants, les chaussures de sécurité.

**Objectifs de la formation :** Être capable d'utiliser un chariot automoteur en respectant les règles de sécurité.

**Public Visé :** Toutes personnes appelées à utiliser un chariot automoteur de façon permanente ou occasionnelle.

**Nombre de participants :** 6 personnes au maximum

**Durée :** 1 à 2 jours soit 7 à 14 heures suivant le profil du stagiaire (débutant ou confirmé), le nombre de participants et le nombre de chariots disponible

**Référent pédagogique :** Mr DUPONT Mickaël

**Moyens pédagogiques :** Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Pédagogie active (informative et participative). Tests et évaluation finale

**Validation :** Après avis favorable, délivrance d'une attestation en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.

**Règlementation :** Recommandation R489 de la CNAMTS, Arrêté du 2 décembre 1998, Art. R 233 13 19 du Code du Travail

**Recyclage tous les 5 ans**

**NOTRE + FORMATION**  
P.A.V. "Prestation Après Vente"  
Nous gérons le suivi de vos recyclages

SAS DM FORMATION

**Siège social :** 3, Boulevard de Belfort, CS 60357, 59022 Lille Cedex - Tél. : 07 56 84 15 18 - Email : [direction@dm-formation.fr](mailto:direction@dm-formation.fr)

**Établissement secondaire :**

**Numéro de Siret :** 893 470 237 00015 RCS de Lille 59000 - **Déclaration D'activité :** 32 59 10 694 59

**Numéro d'autorisation d'exercer :** En Cours